



Enfants – La difficulté de réfléchir aux valeurs avec des parents extrémistes incarcérés

Rédigé par Uli Streib-Brzič, Lars Schäfer et Anne Selby,
experts externes du RAN

Radicalisation Awareness Network

RAN 
Practitioners

Enfants – La difficulté de réfléchir aux valeurs avec des parents extrémistes incarcérés

Ce document est également disponible en allemand et en ligne à l'adresse
https://ec.europa.eu/home-affairs/networks/radicalisation-awareness-network-ran/publications_en

La version d'origine est en anglais.

AVIS JURIDIQUE

Bien que le présent document ait été élaboré pour la Commission européenne, il reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de la présente publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2021

© European Union, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification

Toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne peut requérir une autorisation, directement demandée auprès des titulaires des droits respectifs.

Introduction

Ce document présente de manière générale les projets européens qui abordent le cas des parents incarcérés, de leurs enfants ou des deux. La plupart des projets consistent à consolider les aptitudes parentales et à encourager les liens et la communication entre parents emprisonnés et leurs enfants.

Créé en 2015 à Berlin (Allemagne), Präfix R est un programme d'accompagnement destiné aux parents incarcérés et un des rares projets à combiner une réflexion sur les valeurs parentales et des interventions de déradicalisation. Präfix R exploite un nouveau concept pour obtenir des résultats en termes de prévention précoce de la radicalisation, en particulier auprès des enfants. Chargés du développement et de la mise en œuvre de ce programme, les auteurs aimeraient partager leurs expériences ainsi que les problèmes rencontrés au cours de ces cinq dernières années. Ce travail, ainsi que l'expérience acquise au cours d'interventions menées auprès de parents détenus dans d'autres projets, ont servi de base à un ensemble d'enseignements et de conclusions. Ils ont permis de formuler les conditions à satisfaire pour que ces mesures puissent être mises en œuvre. Ces efforts peuvent servir de source d'inspiration à d'autres praticiens et décideurs et les inciter à créer des programmes similaires.

Même si les auteurs ont principalement travaillé auprès de parents gagnés à la cause extrémiste de droite, certains éléments de ces efforts sont transposables à n'importe quelle forme d'extrémisme. Face aux débats ininterrompus concernant le retour des combattants terroristes étrangers et de leurs familles depuis la Syrie et l'Irak, il est particulièrement important que ces expériences soient prises en compte lors de la planification de mesures complètes de réadaptation et de réintégration. De nombreux adultes qui sont rentrés ou rentreront après avoir combattu dans les rangs de Daesh sont susceptibles d'être détenus pendant un certain temps. Ces parents auront énormément de mal à maintenir avec leurs enfants une relation qui leur permettra de leur apporter le besoin dont ils ont besoin. De plus, les parents qui adhèrent aux idées extrémistes de droite et islamistes éprouvent souvent une grande méfiance vis à vis des systèmes démocratiques et transmettent généralement leurs propres valeurs à leurs enfants. Autrement dit, les enfants de (anciens) membres de Daesh grandissent souvent dans des familles qui ont des croyances extrémistes et dans une société fondée sur un système idéologique qui dénigre les autres et de leur faire du mal.

Tirer parti des expériences acquises dans la cadre du travail mené auprès des enfants d'extrémistes et de parents emprisonnés dans d'autres contextes, à des fins de réadaptation et de protection de l'enfance, peut être d'une aide précieuse pour les praticiens qui prennent en charge des combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays, ainsi que les membres de leurs familles. Toutefois, compte tenu du regain d'attention accordé à l'extrémisme de droite (RWE) dans les États membres de l'UE et de l'augmentation future probable du nombre de prisonniers issus de cette mouvance, ce document doit aussi continuer de répondre aux attentes des personnes souhaitant développer de nouvelles approches adaptées à ce groupe cible.

Contexte

La dynamique familiale et les relations entre les membres d'une famille sont des facteurs qui ont un impact sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Une stratégie clé de prévention de la radicalisation consiste à agir au niveau des structures familiales ⁽¹⁾ : façonner les attitudes, les normes et les valeurs ; identifier les signes d'idéologies extrémistes ; et intervenir dans les processus de radicalisation ⁽²⁾ réels.

Travailler avec les parents dans le contexte de la déradicalisation semble logique puisqu'ils sont des modèles pour leurs enfants (bien que des études complémentaires doivent encore être menées pour mieux comprendre l'impact qu'un parent a sur un enfant en termes d'attitudes extrémistes) ⁽³⁾. Des liens de qualité entre parents et enfants sont essentiels à l'épanouissement de ces derniers.

⁽¹⁾ Global Counterterrorism Forum, *Initiative to address the life cycle of radicalization to violence. The role of families in preventing and countering violent extremism: Strategic recommendations and programming options.*

⁽²⁾ Dans ce document, le terme *radicalisation* fait référence aux idéologies violentes, extrémistes et antidémocratiques.

⁽³⁾ Sikkens et al., *Parents' Perspectives on Radicalization: A qualitative study.*

Toutefois, les familles peuvent aussi avoir une influence néfaste et exacerber les comportements antidémocratiques et les pensées violentes ⁽⁴⁾. Ceci peut poser particulièrement problème si le parent a des points de vue extrémistes, a des difficultés à tisser des liens, a souffert de violences ou s'est négligé, car ces facteurs peuvent contribuer à la transmission d'expériences traumatisantes. Une relation avec un parent extrémiste peut, par exemple, être néfaste pour un enfant lorsque son parent l'instrumentalise dans des actes extrémistes ou lorsque les convictions extrémistes du parent mettent en danger sa conception du monde.

Dans les situations critiques, les professionnels ont l'obligation de surveiller de près le bien-être de l'enfant. Dans de rares cas, il peut être nécessaire de déterminer si le maintien du contact avec un parent est plus préjudiciable pour l'enfant que la séparation, qui peut elle aussi avoir de graves conséquences sur l'état émotionnel d'un enfant. C'est aussi la raison pour laquelle l'emprisonnement, qui entraîne une séparation entre le parent et l'enfant, peut avoir à la fois un impact positif et négatif. Toutefois, le bien-être des enfants avant l'incarcération des parents n'a pas vraiment été évalué à ce jour.

Il est particulièrement difficile de maintenir une bonne relation entre parent et enfant lorsque le parent est incarcéré, car la souffrance de l'enfant se manifeste alors souvent par des problèmes de santé, tant sur le plan physique que mental. À titre d'exemple, ces enfants sont souvent victimes de brimades liées à la situation particulière de leur famille. De plus, les enfants concernés risquent d'afficher un comportement similaire à celui de leurs parents et de commettre des délits pénaux ⁽⁵⁾.

Ce document apporte des connaissances et des conseils aux praticiens travaillant avec les parents (en prison) afin que ces derniers puissent stabiliser leurs relations avec leurs enfants et améliorer leurs aptitudes parentales. Sont concernés les parents condamnés pour les délits terroristes et les parents (détenus) susceptibles de se radicaliser.

On estime que 2,1 millions d'enfants sont séparés d'un parent incarcéré dans les pays du Conseil de l'Europe. Ce problème doit donc à l'évidence être pris en charge ⁽⁶⁾. Différentes stratégies sont utilisées dans les États membres de l'UE ; généralement, l'objectif est d'intervenir auprès des membres de la famille/parents et de les soutenir, soit dans le contexte carcéral soit dans le domaine de la prévention de la radicalisation, à proprement parler. Le soutien apporté aux membres de la famille ou parents dans le système pénitentiaire est rarement lié à la prévention de la radicalisation. La nécessité de combler ce manque est évidente face à la présence en détention de parents extrémistes (de droite), en conséquence à la montée de l'extrémisme violent de droite dans les États membres de l'UE, sans compter le nombre croissant d'extrémistes islamistes de retour des zones de combat, qui sont parents pour beaucoup, et sont susceptibles d'être incarcérés ⁽⁷⁾.

COPING, une des rares études scientifiques sur le sujet, a interrogé des enfants dans cette situation en Angleterre, Allemagne, Roumanie et Suède entre 2010 et 2012 ⁽⁸⁾. Les résultats révèlent que les enfants évitent de parler de leur parent emprisonné par crainte d'être victimes de stigmatisation et d'exclusion ; ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes, à être mis à l'écart ou à faire l'objet de brimades. Les trois quarts des enfants font état des conséquences néfastes de l'incarcération de leurs parents, notamment au niveau de l'atmosphère et de la situation financière de leur famille. Ils ont également aussi beaucoup plus de problèmes psychologiques et physiques (notamment des troubles du sommeil et des douleurs abdominales) que le groupe de contrôle. Ils souffrent plus souvent de problèmes de comportement, avec par exemple un important absentéisme à l'école ou des réactions agressives. Près de la moitié des enfants se disent également parfois tristes et en colère, notamment immédiatement après l'incarcération, et déclarent ressentir de l'impuissance et de la colère. En outre, les enfants de délinquants courent le risque d'être punis pour le comportement de leurs parents et de recevoir peu de soutien. Les résultats de cette étude soulignent la nécessité de prendre davantage en compte le cas de ces enfants, leurs besoins et leurs vulnérabilités, en particulier dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent.

Certaines approches politiques initiales sont fondées sur les droits des enfants (Convention des droits de l'homme des Nations unies), mais considèrent aussi le cas des enfants de parents incarcérés en tant que

⁽⁴⁾ Sikkens et al., Parental Influence on Radicalization and de-radicalization according to the lived experiences of former extremists and their families.

⁽⁵⁾ Voir Roggenthin, *Kinder Inhaftierter – Vom Verschiebebahnhof aufs Präventionsgleis* and Walker, *Parenting from a distance. Your Rights and Responsibilities*.

⁽⁶⁾ Children of Prisoners Europe, *Annual Report 2019*.

⁽⁷⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, *Y a-t-il une montée de l'extrémisme de droite ?*

⁽⁸⁾ Bieganski et al., *Kinder von Inhaftierten: Auswirkungen. Risiken. Perspektiven. Ergebnisse und Empfehlungen der COPING-Studie*.

groupe cible vulnérable indépendant dans le domaine de la protection de l'enfance et des jeunes. Ces approches appellent au développement de mesures de soutien supplémentaires et ne les considèrent plus uniquement comme des éléments d'aide judiciaire ⁽⁹⁾.

Alain Bouregba, psychologue pour le réseau Children of Prisoners Europe (COPE), souligne l'importance pour l'enfant de maintenir un contact de qualité avec le parent incarcéré. En particulier dans les situations exceptionnelles, il considère qu'une relation stable et fiable avec les deux parents est primordiale au développement d'une image de soi stable. L'enfant a besoin de sentir que le parent en prison est toujours là pour lui. Il est important de prévenir ou d'interrompre la transmission transgénérationnelle potentielle des « histoires de vie », des sentiments de culpabilité et de honte et d'une vision fataliste du monde ⁽¹⁰⁾.

Différents experts qui ont étudié les processus de radicalisation soulignent le fait que la radicalisation menant à des attitudes et comportements extrémistes, ainsi que les attitudes inhumaines et violentes, doivent être comprises comme des « processus sociaux » pouvant être influencés par de nombreuses variables au niveau macro, méso et micro ⁽¹¹⁾. De nombreux enfants (et en particulier les jeunes) sont dépourvus de toute compréhension idéologique et violente de la radicalisation ou n'ont pas une vision fermée du monde. Ils peuvent toutefois souffrir d'une grave perte de confiance suite à l'incarcération d'un parent et des conséquences qui en découlent (telles que perte d'attachement, modification de la dynamique familiale et changements économiques). Une des conséquences à long terme de cette situation est le développement chez les enfants d'attitudes et comportements susceptibles d'avoir un pronostic défavorable ⁽¹²⁾. Plus l'enfant est âgé et plus il est probable que les attitudes auxquelles il est exposé seront ancrées durablement dans sa vision du monde. Ainsi, l'âge de l'enfant doit être pris en compte lors de la planification de mesures d'intervention.

En conséquence à la transmission transgénérationnelle des expériences relationnelles d'une personne (telles qu'expériences d'attachement désorganisées), les schémas comportementaux et expériences de violence peut être transmis du parent à l'enfant. Les modes de pensée autoritaires et hostiles à la maison peuvent être identifiés comme des « modèles directs » ⁽¹³⁾. Ceci s'applique aussi à la qualité des relations entre parent et enfant ⁽¹⁴⁾. L'influence des parents est aussi notable pour la sphère prépolitique (c'est-à-dire pour sélectionner les stratégies de résolution des conflits, appréhender ce que l'on ne connaît pas, apprendre à tolérer l'ambiguïté et remettre en question les stéréotypes rigides sur les genres).

Projets destinés aux parents incarcérés en Europe : observations

En général, le soutien familial/parental apporté en prison vise à renforcer la relation entre les membres de la famille affectés en tenant compte des besoins individuels. Globalement, ces types de projet portent sur trois catégories de personnes : 1) les parents incarcérés, 2) leurs enfants, ou 3) les deux. Face au peu d'exemples de programmes de ce type mis en place dans le contexte de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, les cas suivants apportent de précieux enseignements dans le cadre de la réadaptation et de la réintégration des parents extrémistes emprisonnés.

1) Groupe cible : parents incarcérés

Certains programmes ciblent principalement les parents détenus, en leur apportant un soutien par le biais de séances individuelles et de groupe. Le but principal peut être de s'entraîner à gérer les responsabilités parentales et les sentiments éprouvés. Le parent apprend à comprendre l'impact de sa détention sur son enfant.

Avant d'intervenir auprès des parents incarcérés, il est utile d'en savoir plus sur leur motivation et leur volonté à assumer les aspects de la parentalité. Si tous les praticiens d'un cadre interinstitutionnel ont le sentiment que le prisonnier n'est pas suffisamment motivé pour coopérer et pour faire l'effort de changer ou, au moins,

⁽⁹⁾ Holthusen & Struck, *Kinder von Inhaftierten*, p. 36.

⁽¹⁰⁾ Voir : <https://childrenofprisoners.eu/the-issues/fathers-in-prison>

⁽¹¹⁾ Voir, par exemple, della Porta, *Can democracy be saved?* ; Quent, *Rassismus, Radikalisierung, Rechtsterrorismus*; McCauley & Moskalenko, *Mechanisms of political radicalization*.

⁽¹²⁾ Voir, par exemple, Sroufe et al., *The development of the person: The Minnesota study of risk and adaptation from birth to adulthood*.

⁽¹³⁾ Rippl, *Eltern-Kind-Transmission. Einflussfaktoren zur Erklärung von Fremdenfeindlichkeit im Vergleich*.

⁽¹⁴⁾ Voir Hopf et al., *Familie und Rechtsextremismus and Wahl, Skinheads, Neonazis, Mitläufer*.

pour mener une réflexion, le projet doit être réexaminé : il peut être plus pertinent de travailler avec le parent à un autre moment.

Lors d'une intervention auprès d'un parent extrémiste incarcéré, les inconvénients et effets négatifs pour l'enfant (provoqués par le parent et/ou ses idéologies et ses activités extrémistes) peuvent être expliqués de manière participative. D'autres modes de réflexion démocratiques doivent être explorés et appliqués. Le développement positif de l'enfant peut servir à motiver le parent pour obtenir de sa part un changement d'attitude et de comportement.

Ce travail peut être effectué lors de séances régulières de manière à favoriser les échanges entre parents détenus. Selon les objectifs, la situation et les personnes prenant part aux séances de groupe, les séances peuvent réunir des parents détenus ayant exprimé un intérêt pour le sujet ou uniquement des parents radicalisés. Ensemble, les parents concernés prendront conscience des difficultés communes engendrées par la séparation d'avec leurs enfants.

Exemple de projet

Nom du projet : Let's talk about children

Organisation : Mental health for strength and empowerment (MIELI)

Lieu : Helsinki, Finlande

Description : À l'origine, le programme ne s'adressait pas à des parents incarcérés. Il a par la suite été spécialement adapté pour être utilisé en prison ⁽¹⁵⁾. Le but du projet est d'établir une compréhension commune entre les parents, l'enfant et les autres personnes importantes dans la vie de l'enfant, et de trouver des moyens de travailler ensemble pour veiller à son épanouissement et éviter que des problèmes n'apparaissent. Un professionnel travaille avec le parent pour décrire le quotidien de l'enfant dans tous les contextes développementaux. Ensuite, ils élaborent ensemble un plan contribuant à renforcer les forces identifiées et à remédier aux vulnérabilités.

2) Groupe cible : enfants dont les parents sont incarcérés

Certains programmes s'adressent aux enfants des parents incarcérés. Gérer les sentiments des enfants dont les parents sont en prison est un aspect clé du soutien apporté. Les enfants sont encouragés à s'exprimer par différents moyens créatifs. Des livres et applications spécialement adaptés aux enfants ont été créés pour expliquer les systèmes pénitentiaires et les sentiments ambivalents que les enfants peuvent avoir à gérer. Les services en ligne jouent un rôle important : ils veillent à ce que les enfants (et en particulier les adolescents) puissent accéder aux structures de soutien de façon anonyme. Des colonies de vacances appliquant une approche orientée sur l'expérience offrent aux enfants dont les parents sont incarcérés la possibilité d'échanger et de divertir.

Les enfants de parents extrémistes détenus peuvent être aidés à trouver des moyens de faire face à l'ambiguïté de leurs sentiments envers leurs parents qu'ils aiment tout en étant opposés à leurs comportements extrémistes ou délits pénaux. Si les enfants venaient à adhérer aux idéologies extrémistes, les efforts peuvent être concentrés plutôt sur leurs propres visions du monde et racines et sur leurs conséquences sur leur avenir. Les stratégies consistent à les amener à établir des relations alternatives et à appréhender les valeurs démocratiques ⁽¹⁶⁾. Ceci implique qu'ils acceptent différents modes de pensée et soient en mesure de formuler leurs propres opinions. L'utilisation de méthodes (ludiques) doit être adaptée en fonction de l'âge des enfants.

⁽¹⁵⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, *Le rôle des familles et des réseaux sociaux dans la réintégration des délinquants extrémistes (violents) et des terroristes.*

⁽¹⁶⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, *Enfants vulnérables élevés dans un environnement extrémiste.*

Exemple de projet

Organisation : Childline

Lieu : Royaume-Uni

Description : Childline est un service de soutien en ligne / par téléphone destiné aux britanniques de moins de 19 ans, qui dispense une aide pour tous les problèmes rencontrés par les enfants et les jeunes. Childline est un site Web qui s'adresse aux enfants et jeunes dont les parents sont incarcérés : il leur donne accès à toutes sortes d'informations sur leur situation, leurs sentiments, leurs pensées et leurs combats.

3) Groupe cible : parents et enfants

Certains programmes ont pour but d'améliorer et de consolider la relation entre parent et enfant. Sur le plan politique, des organisations soutiennent la mise en place de structures adaptées aux familles en prison. Plusieurs prisons planifient un certain jour de la semaine des rencontres régulières entre parents et enfants afin de lutter contre l'aliénation sociale. D'autres projets favorisent la communication entre enfant et parents en encourageant l'échange ou l'envoi de courriers, photos ou enregistrements de livres lus par les parents.

Selon la théorie sur l'attachement, les personnes qui ont eu plusieurs mauvaises expériences relationnelles sont plus vulnérables aux idéologies extrémistes ⁽¹⁷⁾. Par conséquent, renforcer et soutenir la relation entre les enfants et leurs parents extrémistes détenus de manière supervisée (par exemple, par le biais de jeux pédagogiques guidés suivis d'un processus de réflexion) semble pertinent pour prévenir la radicalisation.

Exemple de projet

Organisation : Relais Enfants-Parents

Lieu : Bruxelles et Wallonie (Belgique)

Description : Le Relais Enfant-Parents s'efforce de soutenir, renforcer et, si nécessaire, restaurer le lien entre un enfant et son parent détenu. Le travail effectué consiste à organiser des réunions préparatoires avant la première rencontre en prison, d'accompagner les enfants d'un psychologue lors des séances individuelles et d'organiser des visites de groupe régulières dans le cadre desquelles plusieurs parents voient leurs enfants en même temps afin de tenter de proposer un espace de rencontre chaleureux et animé.

Soutien familial/parental pour prévenir la radicalisation

L'importance du soutien familial dans la prévention de la radicalisation menant au terrorisme et à l'extrémisme violent est mis en évidence dans plusieurs approches et projets menés à bien dans les États membres de l'UE, comme l'indique la Collection d'approches et pratiques du RAN ⁽¹⁸⁾. Deux modèles de catégorisation sont considérés comme adaptés dans le contexte de la prévention de la radicalisation. Tout d'abord, le modèle de prévention primaire, secondaire et tertiaire de Gerald Caplan préconise de planifier les interventions différemment dans le temps. Le second modèle, développé par Robert S. Gordon, établit une distinction entre mesures de prévention universelles, sélectives et indiquées. À la différence de l'approche de Caplan, les caractéristiques et processus de développement du groupe cible sont décisifs ⁽¹⁹⁾.

Par ailleurs, il est important de faire la distinction entre mesures directes et indirectes. Si les mesures directes s'adressent aux jeunes exposés à la radicalisation ou directement affectés par elle, les mesures indirectes sont destinées aux personnes qui ont des interactions étroites avec la personne concernée.

⁽¹⁷⁾ Hopf, Muster der Repräsentation von Bindungserfahrungen und rechtsextreme Orientierungen.

⁽¹⁸⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, *Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent*.

⁽¹⁹⁾ Ceylan & Kiefer, *Salafismus: Fundamentalistische Strömungen und Radikalisierungsprävention*, p. 110.

Les caractéristiques suivantes relatives au travail parental sont considérées comme des mesures indirectes.

Mesures de prévention primaires et universelles

Les mesures de prévention primaires sont mises en œuvre avant qu'un problème apparaisse. Les actions de prévention universelles s'adressent à chaque parent, indépendamment du comportement et de l'attitude de ses enfants. Elles consistent à organiser des ateliers de sensibilisation générale, à renforcer le dialogue entre parent et enfant, à améliorer les aptitudes parentales ou à aider le parent à mieux comprendre la démocratie.

Mesures de prévention secondaires et sélectives

Les mesures de prévention secondaires sont conçues pour éviter la cristallisation des signes indésirables déjà présents qui sont apparus. La prévention sélective s'adresse au groupe dans lequel des facteurs de risque ont déjà été identifiés. Le travail pédagogique organisé sous forme de groupes de soutien familial ou individuel peut être réalisé auprès de parents dont les familles ou enfants sont exposés à un risque de radicalisation en raison d'une dynamique instable due à plusieurs facteurs tels que la frustration, les griefs, la discrimination culturelle ou une violence sexualisée.

Mesures de prévention tertiaire et indiquées

Avec la prévention tertiaire, la difficulté est qu'elle est mise en œuvre après un acte ou une situation indésirable déjà survenu. Ce type de prévention s'adresse aux parents dont les enfants ont déjà subi un processus de radicalisation. Elle peut consister en un soutien intensif apporté aux parents, un travail qui peut s'avérer particulièrement délicat en raison du caractère dysfonctionnel et perturbé de la relation entre parents et enfants. Dans l'idéal, les parents reçoivent des conseils sur la façon de mieux aider leurs enfants dans le processus de distanciation.

Projet Präfix R – exemple d'approche offrant plusieurs perspectives

Le projet Präfix R est relativement unique dans le sens où il combine soutien familial/parental en prison et un soutien familial/parental dans le domaine de la prévention de la radicalisation. Par le biais d'un programme d'accompagnement spécial pour parents incarcérés, Präfix R vise à contrer la tendance de leurs enfants à basculer dans la radicalisation (de droite) (**mesure de prévention indirecte**).

Sont invités à participer à ce programme, tous les parents souhaitant consolider ou stabiliser leur relation avec leurs enfants, quelle que soit leur attitude idéologique ou politique.

Cet accompagnement est adapté aux parents :

- qui adhèrent aux idées extrémistes de droite et sont susceptibles de les transmettre à leurs enfants (**prévention directe et indirecte / prévention primaire et universelle / prévention secondaire et sélective**) ;
- qui n'adhèrent pas aux idées extrémistes mais ont remarqué chez leurs enfants une tendance à la discrimination ou à vouloir rejoindre des groupes extrémistes de droite (**prévention indirecte / prévention secondaire et sélective**).

L'accompagnement est centré sur :

- l'aide apportée aux participants pour renforcer la relation parent-enfant ;
- l'amélioration des aptitudes des parents à élever leur enfant ;
- une réflexion sur les valeurs et attitudes.

L'accompagnement reposant sur l'approche systémique, les coachs cherchent à impliquer d'autres personnes clés susceptibles de favoriser le processus (ex-partenaires, famille (d'accueil), amis ou proches). En ce qui concerne les deux domaines d'intervention et leurs sous-catégories, le projet Präfix R aborde plusieurs aspects du soutien familial/parental en prison et du soutien parental/familial pour la prévention de la radicalisation. Le projet s'adresse aux parents incarcérés et agit principalement au niveau de la prévention indirecte, primaire et universelle. Les enfants de parents incarcérés pouvant être considérés comme un groupe à risque général, le projet peut aussi être utilisé dans le cadre de la prévention secondaire et sélective. Cependant, l'accompagnement étant directement destiné aux parents adhérant aux idées extrémistes de droite, il est également considéré comme un travail de prévention directe. Ainsi, en intervenant auprès des parents incarcérés (groupe cible direct) dans un cadre d'accompagnement, Präfix R s'attache aussi à répondre aux besoins des enfants (groupe cible indirect) en tant que groupe vulnérable. En définitive, il est difficile de classer le projet selon un des modèles existants. Le fait que tous ces aspects différents s'entrecoupent font du projet Präfix R un cas isolé parmi les programmes menés par les États membres de l'UE.

En prenant tous ces éléments en compte, nous pouvons en conclure que l'approche du projet Präfix R s'inscrit principalement dans la catégorie de prévention primaire dans le domaine du travail de prévention de la radicalisation et nous considérons les processus de radicalisation comme « ouverts » plutôt que synonymes de « concept d'extrémisme » ⁽²⁰⁾.

L'incarcération d'un parent peut jouer le rôle de déclencheur et entraîner chez l'enfant le développement d'une attitude agressive ou radicale sur le plan comportemental et cognitif, en particulier en présence d'autres facteurs de risque tels que le harcèlement moral à l'école ou une dynamique de groupe teintée de comportements idéologiques/religieux. Dans certaines circonstances, ceci peut conduire à la reproduction d'idées extrémistes et d'attitudes racistes, comme le montre une étude sur l'extrémisme violent de droite ⁽²¹⁾. Cela peut aussi déclencher la remise en question des normes et valeurs sociales et un désir de lutter contre les institutions et les individus.

Sans établir de lien de causalité linéaire entre radicalisation et terrorisme, nous considérons que le lien entre enfants et parents (personnes de référence) ainsi que le transfert transgénérationnel de comportements et actes idéologiques sont des indicateurs clés des processus de radicalisation. C'est là que le programme Präfix R entre en scène et contribue à la prévention précoce contre la radicalisation.

Parallèlement, nous prenons en compte les résultats des recherches sur la déradicalisation ⁽²²⁾. L'approche Präfix R peut donc être classée dans la catégorie de la prévention secondaire puisque les coachs utilisent des interventions de déradicalisation et de désengagement ciblées pour mener une réflexion critique (tenant compte du genre) et remettre en question les schémas comportementaux avec les participants, et ce de manière ciblée. En combinant déradicalisation et prévention primaire et secondaire, l'approche Präfix R peut être interprétée comme ayant plusieurs perspectives : elle associe des interventions de déradicalisation des parents incarcérés et des interventions visant à prévenir la radicalisation de leurs enfants.

Nous sommes guidés par l'hypothèse que les parents incarcérés (quelles que soient leurs attitudes politiques et idéologiques) sont naturellement animés par le désir de voir leurs enfants se développer de façon positive, et nous tirons avantage de ce souhait pour les inciter à prendre leurs distances ou poursuivre leurs efforts dans cette voie.

Objectifs de l'accompagnement des parents en prison

Notre expérience a montré que les principaux objectifs de l'accompagnement des parents en prison, par le biais d'un travail pédagogique et thérapeutique, sont les suivants :

- a. protéger leurs enfants de prises de position radicales inhumaines, de discours fondés sur des préjugés et des attitudes racistes ; de la tentation de rejoindre un groupe radicalisé ; ou de commettre des délits ;

⁽²⁰⁾ Baaken et al., *Herausforderung Deradikalisierung*.

⁽²¹⁾ Köttig, *Lebensgeschichten rechtsextrem orientierter Mädchen und junger Frauen*.

⁽²²⁾ À propos des facteurs d'attraction et d'incitation, voir le document *Extrémisme, radicalisation et santé mentale : manuel pour les praticiens*. publié par le RAN en 2019 et l'*UNODC Annual Report*.

- b. accompagner et aider les participants en renforçant leur sentiment de responsabilisation, afin de leur permettre de définir leurs rôles de père et de mère (en prison) et de les aider à développer les aptitudes dont ils ont besoin pour élever leur enfant.

Ces objectifs, ainsi que des descriptions fournies plus bas, peuvent servir de principes directeurs et d'outils aux praticiens intervenant auprès de parents dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Ils pourraient s'avérer particulièrement prometteurs pour les professionnels intervenant auprès des combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays. Bien entendu, tout ceci s'applique uniquement aux parents prêts à réfléchir à leurs comportements extrémistes et à leurs valeurs. Il est donc essentiel de sélectionner les participants avec soin et d'impliquer toutes les parties prenantes importantes dans ce processus.

Le cadre

L'expérience montre qu'il est judicieux de structurer le processus d'accompagnement comme suit : 2 discussions préliminaires ; 10 séances ; et une fois le processus terminé, 1 ou 2 réunions de suivi. Les dates de ces rencontres doivent être fixées en accord avec les participants. Après tout, il est important de faire preuve d'une certaine souplesse au niveau du nombre de séances proposées, en fonction de la situation et des ressources des coachs. L'accompagnement peut être étendu à 20 séances, notamment dans les cas complexes, par exemple si le père ou la mère est orienté plus tard vers un programme de sortie.

Participation obligatoire ou volontaire ?

L'intention est généralement de permettre aux parents de décider de participer de manière indépendante et consciente. Par conséquent, la discussion préliminaire est essentielle pour s'assurer de la motivation du parent et de la possibilité de transformer d'éventuels facteurs motivationnels extrinsèques (tels que l'espoir d'une libération anticipée ou d'un renforcement de l'autorité parentale) en motivation intrinsèque. En outre, si les administrations pénitentiaires décident de rendre le programme obligatoire, les coachs doivent rester à l'affût du moindre signe révélant une intention de changer (un premier pas dans cette direction doit être considéré comme le début du processus).

Modules thématiques

Module 1 : Développement de la cible et mise en place d'un partenariat professionnel

Une étude sur les thérapies a montré qu'une bonne relation entre le conseiller et le patient est le principal facteur de réussite d'un processus d'accompagnement ⁽²³⁾. Par conséquent, le coach doit être doué d'une grande ouverture d'esprit et faire preuve de sensibilité. Il est également particulièrement important de garantir et maintenir la confidentialité des discussions dans le contexte pénitentiaire. Ce module repose aussi sur la formulation participative des objectifs.

Module 2 : Travail biographique – identité et images du genre

Le module de travail biographique exige que le patient réfléchisse aux expériences de son enfance pour que le travail de guérison puisse commencer. Le travail biographique construit et renforce l'identité et l'estime de soi du patient, tout en lui donnant un but, en redonnant un sens à sa vie, en l'aidant à comprendre ses expériences et à centrer son attention sur les ressources qui étaient disponibles durant son enfance. Ce processus consiste en partie à l'amener à avoir une réflexion sur ses propres constructions identitaires et images du genre. Ceci est particulièrement important dans le contexte des prisons et des milieux extrémistes où les hommes et les femmes sont enfermés dans des rôles genrés extrêmement rigides ⁽²⁴⁾.

⁽²³⁾ Flückiger et al., Bedeutung der Arbeitsallianz in der Psychotherapie.

⁽²⁴⁾ Bourdieu, *Die männliche Herrschaft*, Connell, *Masculinities*.

Module 3 : Présence parentale – participants dans leur rôle de père/mère

Dans ce module, les patients réfléchissent aux idées et valeurs éducatives. Il est toujours important d'enseigner les fondements de la psychologie du développement des tout-petits lorsque les coachs remarquent que les (ré)actions des enfants sont mal interprétées. Un autre sujet crucial est la gestion de la rage et de la colère. Avoir une réflexion sur la présence parentale dans ce contexte signifie identifier le degré de fiabilité de l'implication des parents dans les soins prodigués à leur(s) enfant(s) et comment ils peuvent maintenir ou renforcer le contact durant leur emprisonnement. La forme que peut prendre ce partenariat est étroitement liée à ce point.

Module 4 : Réflexion sur les normes et valeurs

La réflexion sur les valeurs qui donnent du sens à la vie d'une personne et influencent la façon dont elle assume son rôle de parent est le fil conducteur de tout le processus d'accompagnement. Les jeunes qui se tournent vers des groupes radicalisés sont souvent élevés dans le respect d'une distinction claire entre « nous » et « les autres »⁽²⁵⁾. Ces attitudes sont transmises en étant considérées comme la norme, et donc sans être remises en cause. Elles sont donc susceptibles de réapparaître plus tard sous forme de prises de position xénophobes, racistes et homophobes.

Sur le plan systémique, les interactions instructives sont impossibles, c'est-à-dire que l'on ne peut pas forcer une personne à changer de convictions et de valeurs. Les praticiens remettent en question les déclarations⁽²⁶⁾ et utilisent des approches amenant les participants à réfléchir et reconsidérer leurs points de vue. Ils sèment le doute dans l'esprit des participants et les amènent à s'interroger sur les interprétations idéologisées.

Module 5 : Séance familiale

Une séance commune peut être organisée au cours de la troisième et dernière partie de l'accompagnement. En accord avec les parents, des personnes importantes de leur environnement sont invitées à participer. En collaboration avec le travailleur social du service de protection de l'enfance, le processus est examiné, les étapes du changement évaluées, des questions ouvertes, attentes mutuelles et souhaits sont discutés et des mesures de soutien sont déterminées.

Module 6 : Évaluation et conclusion de l'accompagnement

L'accompagnement s'achève d'une part par une évaluation des objectifs et, de l'autre, par la planification de l'avenir à court terme et à long terme. Des réunions de suivi peuvent être planifiées. Non seulement ces séances aident à maintenir le lien entre le coach et le participant, mais elles permettent aussi aux participants de ne pas perdre leurs objectifs de vue et de revenir sur les progrès accomplis.

Réflexion sur l'attitude – incursion dans la pratique

L'extrait qui suit, provenant d'une séance d'accompagnement, illustre de façon concrète comment le travail de réflexion sur les valeurs et attitudes est mené.

Cette séquence est extraite d'une séance d'accompagnement de Daniel, 34 ans⁽²⁷⁾, père de deux enfants (un garçon de 4 ans et une fille de 7 ans) condamné à deux ans de prison pour avoir diffusé les symboles d'organisations anticonstitutionnelles. Daniel a déclaré ouvertement en début de séance se considérer comme un « nationaliste allemand ». Durant le processus d'accompagnement, il a exprimé de manière répétée sa vision rigide d'un ordre des genres et ses idées sur ce qu'il considère comme « normal ». Les attitudes sexistes et homophobes sont des composantes clés des attitudes extrémistes (de droite) et sont souvent négligées dans les mesures de prévention et de déradicalisation. En même temps, ce sont souvent

⁽²⁵⁾ Rieker, Ethnozentrismus im Jugendalter, p. 45.

⁽²⁶⁾ Osborg, Der konfrontative Ansatz der subversiven Verunsicherungspädagogik.

⁽²⁷⁾ Nom et autres données anonymisés.

des éléments partiels de l'état d'esprit extrémiste général qui conduisent aussi à une violence ciblée et au choix d'une cible, dont l'homophobie fait partie.

Au cours de cette cinquième séance du processus de conseil, le coach a décidé d'aborder ce sujet de plus près lorsque Daniel a indiqué avoir entendu dans les actualités que de plus en plus de couples formés de personnes du même sexe souhaitaient avoir des enfants. L'extrait qui suit n'est qu'une petite partie d'une discussion s'inscrivant dans un processus plus large d'aide et de renforcement de la confiance. L'intégration de conversations critiques, même sur des questions en apparence mineures telles que les perceptions des normes de genre et de la sexualité, est un aspect essentiel de l'objectif global qui est de réfléchir aux modes de pensée extrémistes et de les surmonter. Très souvent, même face à des délinquants violents animés de convictions extrémistes, le fait d'aborder ces sujets particuliers offre un point d'entrée essentiel vers une ouverture comportementale et cognitive importante.

Daniel : « Je pense que tout le monde ne devrait pas avoir le droit de se marier et de fonder une famille. »

Coach : « Que voulez-vous dire ? »

Daniel : « Les gays ne sont pas normaux. Cela vient de la façon dont ils ont grandi. »

Coach : « Je ne comprends pas très bien, pouvez-vous m'expliquer ? »

Daniel : « Je vais vous donner un exemple. Le frère de la belle-sœur de ma femme a grandi avec quatre sœurs. Elle m'a raconté qu'ils ont toujours joué ensemble, s'habillaient ensemble et faisaient des trucs de fille. Il a même mis du maquillage. Il a commencé à aimer vraiment ça. Alors il a fini par devenir gay. Être entouré de toutes ces femmes, toute la journée, pendant toutes ces années, il ne pouvait que devenir gay. »

Coach : « Vous ne pensez pas que les gens tombent amoureux de personnes qui les attirent, et que la personne que l'on aime est peut-être le fruit d'une coïncidence ? Peut-être que ça arrive tout simplement, et que cela leur paraît tout à fait normal ?

Daniel : « Non, je ne suis pas d'accord, c'est dégoûtant. C'est dû au fait qu'ils ont été socialisés de cette façon, quelque chose les a poussés à devenir... - oui, je trouve que c'est écœurant, ce n'est pas normal. »

Coach : « Mais, dites-moi, c'est vraiment quelque chose que j'aimerais savoir – et si un de vos enfants vous annonce un jour qu'il est gay ? Imaginons qu'à 18 ans, votre fils vous dise qu'il est amoureux d'un jeune homme. Que feriez-vous ? »

Daniel : « Il ne le fera pas, il n'oserait pas, je pense. Non, assurément, je ne le permettrais pas. »

Coach : « Alors vous l'obligeriez à vous cacher cet aspect important de sa vie ? Pendant toute sa vie, il n'aurait pas votre acceptation, votre... »

Daniel : « Non, parce que... c'est mon fils, c'est simple il ne peut pas être... gay. »

Même s'il s'en défend vivement, il a, à l'évidence, visualisé la scène. Il s'est détourné, a regardé par la fenêtre et a pâli. Manifestement, cette idée était difficilement supportable pour lui.

Coach : « Je vois que c'est quelque chose de difficile à concevoir pour vous, de toute évidence, cela vous pose problème... Je pense que vous aimez beaucoup vos enfants et que vous voulez ce qu'il y a de mieux pour eux. Vous faites beaucoup d'efforts pour être un bon père pour eux, je l'ai vu au cours des séances que nous avons eues ensemble. Je vois que, d'un côté, vous ressentez beaucoup d'amour et de reconnaissance pour vos enfants. Vous voulez qu'ils soient heureux et qu'ils aient une famille, comme vous-même vouliez en fonder une. D'un autre côté, vous ne leur donnez pas la possibilité d'être eux-mêmes, d'avoir le mode de vie qui leur plait, de suivre leurs sentiments... »

Daniel : « Peut-être que c'est le cas, mais je ne pense pas qu'ils deviendront gay car ce sont mes enfants et c'est moi qui leur enseigne ce qui est bien et ce qui est mal. »

Coach : « Est-ce que ce serait mal pour vous d'aimer un enfant gay ? Rejetteriez-vous votre propre fils ?

Daniel : [long silence] « Non, je ne sais pas, je ne peux tout simplement pas l'imaginer... Cela n'arrivera pas... jamais... [il secoue la tête], du moins je l'espère, vous savez... que cela n'arrivera jamais... »

Ce passage met en évidence la position systémique du praticien, orientée vers une solution, c'est-à-dire sans être moralisateur ni porter de jugement, sans donner d'ordre ou donner l'impression de mieux savoir, mais en exprimant de la curiosité, en donnant plutôt l'impression de s'intéresser et en s'adaptant au discours tenu par Daniel. L'approche systémique part du principe qu'un changement ne peut être obtenu « sur commande », et que ce n'est certainement pas viable. Les personnes ne s'engagent dans un processus de changement durable et à long terme que si elles sont elles-mêmes convaincues de la pertinence de ce changement et si la motivation à changer vient d'elles.

Cette approche implique d'inciter l'individu à mener une réflexion, à se demander ce qui est important pour lui, notamment au niveau de son attitude et de ses convictions, et ce que seront les conséquences pour lui et pour ses enfants. Pourquoi la personne, en tant que parent, veut-elle conserver ses attitudes extrémistes et ne pas changer ? Et en quoi cela correspond-il à sa façon de percevoir le rôle de parent, à la façon dont elle souhaite le remplir ? Le coach remet en cause les homogénéisations de l'attitude, étudie les ambivalences et essaie d'identifier ou de formuler des exceptions.

L'extrait du dialogue montre comment de petites étapes sont franchies pour examiner les attitudes de l'individu et comment des incitations à la réflexion sont présentées, sans le dévaloriser ni porter de jugement moral, puisque cela peut contribuer à renforcer les attitudes extrémistes ⁽²⁸⁾. Cette approche n'empêche pas, toutefois, les praticiens d'indiquer clairement sa position et ses valeurs, à ce moment, ou à un autre moment du processus d'accompagnement. La procédure montre comment les questions et réflexions d'ambivalence peuvent provoquer l'irritabilité de l'individu. Ceci peut déclencher un processus d'introspection et de recherche chez la personne. L'expérience montre que même si la personne semble d'abord camper sur sa position, les processus de changement prennent du temps et peuvent ne devenir apparents que plus tard.

Principaux enseignements

- L'approche, telle qu'appliquée à l'accompagnement des parents en prison, en s'attachant en particulier à prévenir la radicalisation de leurs enfants, a prouvé son efficacité et peut être transférée aux prisons d'autres pays européens.
- Des approches similaires peuvent aussi parvenir à atteindre des parents qui adhèrent à des idées religieuses/politiques extrémistes et renforcer leurs processus de distanciation en tirant avantage de leur intérêt pour l'épanouissement de leurs enfants.
- La réussite du processus peut être considérablement améliorée en impliquant les proches (tels que conjoints, grands-parents, frères et sœurs) et les institutions municipales (services de protection de l'enfance).
- Les parents incarcérés préfèrent généralement les séances d'accompagnement individuelles car cela leur permet d'aborder des sujets sensibles dans un cadre « plus sûr ». Les séances de groupe peuvent aussi être efficaces si les problèmes des participants sont soigneusement coordonnés à l'avance et à condition de combiner séances de groupe et individuelles.
- Une réflexion sur les valeurs, c'est-à-dire sur des sujets tels que l'intersectionnalité, le genre, le racisme, les droits de l'homme, doit toujours être perçue comme un problème transversal et être mise à profit lorsqu'elle surgit dans la conversation.
- Un solide financement est nécessaire à la mise en œuvre d'un accompagnement régulier du parent incarcéré. Ceci peut, par exemple, être obtenu par le biais de financements de l'État ou de subventions fédérales.

⁽²⁸⁾ Voir Sold & Abay Gaspar, Counter-narratives – curse or blessing?

Enseignements à mettre à profit dans les futures approches

Les enseignements suivants ont été tirés des expériences passées et devront être pris en compte par les praticiens. Ils pourraient s'avérer particulièrement utiles et adaptables lorsque les professionnels interviennent auprès de parents extrémistes islamistes revenant de zones de combat.

Les amitiés extrémistes violentes, gangs ou autres groupes extrémistes politiques ou religieux présentent un certain attrait car ils font miroiter à leurs membres un sentiment d'appartenance et de reconnaissance. Ils leur apportent un objectif, une appréciation et une orientation, autant d'éléments qui leur font souvent défaut dans leur foyer et dans l'environnement familial, où ils ont été soumis à des méthodes éducatives autoritaires⁽²⁹⁾. L'accompagnement favorise aussi une réflexion sur les méthodes éducatives et les valeurs sous-jacentes et agit en particulier sur la façon dont les parents transmettent à leurs enfants la notion de fiabilité. Ainsi, ils peuvent développer une personnalité résiliente, avoir confiance en eux et avoir moins tendance à chercher à combler leur besoin de reconnaissance en rejoignant un milieu radicalisé. Cela signifie aussi aider les participants à panser leurs blessures et à apprendre à gérer leurs expériences violentes et leurs traumatismes. Il s'agit d'une condition à satisfaire pour espérer contrer efficacement les effets négatifs de la transmission transgénérationnelle des schémas comportementaux aux enfants. Pendant l'accompagnement, les parents incarcérés peuvent être sensibilisés aux besoins de leurs enfants et à la façon dont ils peuvent continuer d'assumer leur rôle de manière fiable, qu'ils veillent sur eux eux-mêmes ou non.

En principe, le contenu des séances d'accompagnement doit être axé sur les objectifs formulés par les participants eux-mêmes. Les praticiens lancent des pistes de réflexion sur leurs valeurs, les convictions, les normes et les croyances, leurs effets sur la façon dont ils planifient leur vie, leur rôle en tant que parent et leurs effets sur leurs enfants. Si possible, des personnes issues de l'environnement des participants (enfants, conjoints, familles d'accueil et agents de protection de l'enfance) doivent être impliqués dans le processus.

Accès au groupe cible des parents incarcérés (groupe cible direct)

Dans les prisons où des projets abordant à la fois le thème de la parentalité et une réflexion sur les convictions idéologiques ont été proposés, les détenus se sont montrés très demandeurs. À ce jour, quasiment aucun programme portant sur ce sujet particulier n'existe en Europe. Et ceci, malgré le nombre élevé de combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays avec leur famille et le regain d'attention accordé à l'extrémisme violent de droite dans de nombreux pays européens, deux facteurs qui pourraient entraîner une augmentation du nombre de parents détenus issus de différents spectres extrémistes.

En dépit du besoin et de la demande exprimés concernant ce type de travail, et au terme d'une longue période ayant permis de développer une approche et d'obtenir la confiance des administrations pénitentiaires et des prisonniers, certains obstacles et difficultés persistent. Les praticiens doivent anticiper ces problèmes et ces écueils lorsqu'ils mettent en place une approche similaire pour la première fois. Au début, le personnel pédagogique des administrations pénitentiaires et les participants potentiels ont exprimé un certain scepticisme. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce scepticisme.

- a. Concernant le groupe cible spécifique des prisonniers extrémistes de droite, le personnel n'avait souvent pas conscience d'avoir ce type de public dans leur établissement (« Nous n'avons pas d'extrémistes de droite »). Ceci montre la réticence des institutions publiques à admettre qu'elles ne sont pas équipées pour gérer de façon appropriée les attitudes et déclarations extrémistes sur les plans technique et professionnel.
- b. Les participants potentiels craignaient qu'en étant étiquetés comme « extrémistes », leurs attitudes seraient « changées » de force sous l'effet d'un tel accompagnement.
- c. Ce ciblage unilatéral a suscité l'irritation et la colère des parents qui ont eu l'impression d'être injustement sous-estimés ou méprisés (« pourquoi ce cours est-il donné uniquement aux nazis/djihadistes ? »).

⁽²⁹⁾ Voir Altemeyer, *The Authoritarian Specter* and Röpke, *Die geführte Jugend*.

Nous avons donc décidé d'« élargir » le programme en le rendant accessible à tous les parents, quelles que soient leurs idéologies politiques ou religieuses et leur vision du monde. Toutefois, la réflexion sur les valeurs et normes est un élément important. Cette stratégie a prouvé sa valeur ces dernières années et peut être considérée comme un critère de réussite, un élément qui doit être pris en compte lorsque l'on tente d'atteindre des parents incarcérés adhérant à des convictions extrémistes quelles qu'elles soient. Il est possible de motiver des parents soutenant des principes racistes, sexistes et xénophobes, ou présentant même des comportements radicaux violents, voire extrémistes, et tenant des discours idéologiques, afin de les amener à participer à des séances d'accompagnement parental. Le personnel pénitentiaire peut même remarquer qu'ils sont plus enclins à participer lorsque le programme est accessible à tous les parents. Ceci confirme les résultats de recherches sur la (dé)radicalisation, à savoir que des facteurs de protection⁽³⁰⁾ tels que les enfants et l'environnement social ont plus d'impact sur les processus de déradicalisation et de distanciation si la stigmatisation est évitée et si le groupe cible direct est présenté comme un groupe de « parents » plutôt que d'« extrémistes ».

Les participants potentiels peuvent être sensibilisés par des brochures et des affiches placardées dans les quartiers. La communication de la proposition par les services psychologiques et socio-pédagogiques et leurs chefs de groupe et l'intégration de la participation au plan pénitentiaire, peuvent aussi être importants pour l'acquisition du groupe cible. Ceci vient s'ajouter au bouche-à-oreille entre prisonniers, qui joue aussi un rôle important sur des sites où un accompagnement est déjà en place.

Conditions d'un programme d'éducation parentale réussi dans le système pénitentiaire

Les conditions suivantes ont été identifiées pour qu'un accompagnement parental réalisé en détention et dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent puisse donner des résultats.

- L'impact des mesures punitives sur les enfants et sur leur prise en charge doit être souligné auprès des parents dès le début de leur peine. Les autorités judiciaires et pénitentiaires doivent aussi en être informées. À ce jour, de nombreuses autorités et parties prenantes ne savent pas combien d'enfants sont affectés par leurs décisions et n'accordent donc pas assez de poids aux aspects liés à la protection de l'enfance et à la compatibilité potentielle des mesures punitives avec la prise en charge des enfants. Une des premières choses à faire pour améliorer la situation serait de procéder au décompte des parents incarcérés et de transmettre les statistiques aux ministères concernés, afin que des mesures appropriées puissent être mises en place. Les proches, enfants et parents doivent être informés de l'existence des services de conseil et de soutien au moment opportun, avant l'incarcération et peu de temps après. Cette information peut être transmise par certains organismes de l'État, comme la police, le parquet, l'assistance du Tribunal des mineurs et les services spécialisés de détention provisoire, tels que les services d'admission et de diagnostic des prisons.
- Les prisons doivent proposer des services de conseil et d'accompagnement assurés par des prestataires internes et externes, afin que les parents incarcérés puissent mieux faire face aux difficultés inhérentes à leur situation de parents incarcérés et puissent maintenir ou stabiliser leur lien avec leurs enfants.
- L'élargissement des groupes cibles de manière à y inclure des parents non extrémistes est une condition de réussite importante pour atteindre des parents déjà radicalisés ou qui adhèrent à des idéologies extrémistes et violentes. Le but est d'éviter d'isoler ce groupe du reste de la population carcérale. Les programmes d'éducation parentale organisés pendant la détention doivent donc s'adresser aux « parents » en général et ne pas se limiter aux parents extrémistes/radicalisés.
- Un accompagnement des parents associé à une approche de prévention de la radicalisation des enfants doit être abordé parallèlement et à l'occasion de « séances de discussion » de routine avec la direction pénitentiaire et départementale, les services éducatifs et psychologiques spécialisés et le service

⁽³⁰⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, *Approches en matière de lutte contre la radicalisation et de prise en charge des délinquants extrémistes violents et terroristes en milieu carcéral et dans les systèmes de probation.*

pénitentiaire en général. C'est là que peuvent être coordonnées l'approche des pères et mères incarcérés ou les « stratégies visant à inciter les parents incarcérés à coopérer ».

- Il est indispensable d'identifier qui, au sein de la prison, peut servir de référent dans le cadre de la mise en œuvre des mesures. Non seulement ces « représentants des parents » aident les personnes en charge du projet, mais en plus elles organisent et coordonnent les autres processus familiaux mis en place dans l'établissement pénitentiaire (ils pourraient aussi jouer le rôle d'interlocuteur avec les parents en liberté dont les enfants et adolescents sont emprisonnés). Ils doivent être en mesure de dégager suffisamment de temps pour pouvoir assumer ce rôle et réaliser les tâches associées ; sinon, il est conseillé de créer un poste correspondant dans la prison.
- L'implication des proches (familles d'accueil, grands-parents et frères et sœurs), ainsi que des institutions municipales (bureaux de protection de l'enfance et cellules d'accompagnement psychosocial des familles) peuvent améliorer considérablement les résultats des programmes d'éducation parentale.
- Parmi les autres mesures clés figurent la conception de salles de visite adaptées aux enfants, la possibilité d'organiser des rencontres entre parents et enfants en dehors de la prison, l'accès facilité aux contacts téléphoniques avec les enfants). Ceci permettra de multiplier les occasions de renforcer le lien entre parents et enfants au quotidien. Ces mesures favorisent les contacts familiaux, lesquels constituent une ressource de resocialisation importante.
- Des mesures doivent être adoptées pour sensibiliser le personnel pénitentiaire, les professionnels des services sociaux régionaux, les éducateurs, les travailleurs sociaux, les enseignants, les psychologues et les thérapeutes. Ils doivent connaître les circonstances spécifiques et les vulnérabilités des enfants dont les parents sont incarcérés afin de pouvoir identifier leurs besoins et de fournir des services de soutien professionnels permettant aux enfants de comprendre leur situation et de l'assimiler.
- Une condition de réussite importante est l'attitude systémique des coachs et conseillers, qui doit être caractérisée par des prises de position telles que le fait de « ne pas savoir », d'être « ouvert aux résultats » et de « respecter l'autonomie de la personne ». Des qualifications supplémentaires en thérapie familiale complètent les compétences systémiques des coachs.
- Les coachs intervenant à la fois dans la prévention de la radicalisation des enfants et dans la prévention secondaire des parents incarcérés, et compte tenu du fait que des problèmes transversaux de racisme, de discrimination et de genre apparaîtront et devront donc être résolus au cours de la même séance, il est essentiel que les coachs réfléchissent en permanence à leurs attitudes et prises de position dans la supervision et l'intervision, remettent en question leurs approches pédagogiques et préservent leur propre bien-être.
- Une autre condition essentielle à la réussite de l'accompagnement des parents incarcéré est, bien entendu, le cadre financier ⁽³¹⁾.

⁽³¹⁾ Le Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse ayant financé les projets Präfix R et Präfix R plus pendant 5 ans en tant que projet modèle, l'État de Berlin a inclus les séances de coaching parental dans son programme de financement ordinaire et a ainsi mis en œuvre les activités de coaching.

Difficultés liées à l'accompagnement des parents en détention

- La prison, avec sa revendication normative de resocialisation, par exemple par l'orientation familiale, reste considérée par les experts comme une *kontrafaktische norm* (norme contrefactuelle) en raison de l'expérience de vie des hommes et des femmes incarcérés dans un établissement fermés ⁽³²⁾.
- La prise en charge du groupe cible, en particulier s'il réagit avec suspicion, méfiance et rejet, exige que les services spécialisés dispensés sur site fassent preuve de tact et de sensibilité. Ceux-ci doivent motiver les parents à participer à un programme d'accompagnement parental et les conduire à apprécier l'impact positif qu'il pourrait avoir sur l'épanouissement de leurs enfants. Il faut, pour cela, mettre en place des services spécialisés adaptés aux objectifs du projet.
- Le caractère volontaire des services constitue souvent une condition préalable importante à des processus de changement durable. La formulation d'instructions et d'ordres complique l'établissement d'une relation bénéfique entre coach et parent. En même temps, l'intégration de la mesure au plan de mise en œuvre peut servir de passerelle pour que les participants puissent gérer les aspects en jeu. Le fait de pouvoir façonner le processus sans pour autant être changé en tant que personne de façon instructive (ce qui n'est en aucun cas possible, d'après l'attitude fondamentale systémique ⁽³³⁾), peut favoriser l'apparition d'une motivation intrinsèque.
- Les séances de groupe peuvent être sources de craintes et de réserves de la part de parents incarcérés, qui ont peur que des informations intimes soient révélées aux autres participants. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent souvent que les discussions préliminaires aient lieu au cours de séances individuelles. Lorsque des séances de groupe sont organisées, la difficulté est de faire en sorte que des séances individuelles en nombre suffisant puissent être organisées en parallèle pour répondre aux besoins plus sensibles des participants.
- Face au manque de personnel et à la surcharge de travail des employés, il n'est pas toujours possible d'organiser les séances de discussion mentionnées plus haut et qui permettent de mettre en place une action coordonnée entre coachs et services spécialisés. Face à ces difficultés, des espaces numériques mis en place dans le cadre carcéral seraient plus adaptées.
- Les services de soutien devant être apportés aux enfants et aux proches peuvent être complexes et problématiques. Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en place une coopération interdisciplinaire. Le temps plus important devant être consacré à ces « cas complexes » dépasse souvent les quotas horaires des coachs.
- La phase de transition entre la sortie de prison et le retour dans la famille est délicate. C'est là que doivent être mis en place des approches et des efforts supplémentaires de gestion de la transition : ce travail doit porter sur le développement de l'enfant, en plus d'aborder des questions telles que l'hébergement et le travail.
- Le lien entre prévention de la radicalisation et travail de déradicalisation/distanciation dans le cadre de l'accompagnement parental en prison exige non seulement un certain savoir-faire en thérapie familiale, mais aussi une expertise dans les domaines du sexisme, du genre, de l'intersectionnalité, du racisme, de l'antisémitisme, etc. Ces connaissances complémentaires combinées exigent des formations supplémentaires et continues et des qualifications.
- En raison des mesures mises en place dans le cadre de la pandémie de COVID-19, il est urgent de généraliser l'adoption d'outils de communication numérique entre coachs et parents incarcérés, services spécialisés et proches, ainsi qu'entre parents incarcérés et leurs enfants et proches.

³² Ramsbrock, *Geschlossene Gesellschaft*.

³³ Levoid & Wirsching, *Systemische Therapie und Beratung*.

Pour approfondir

- 1) Marsden, S. V. (2017). Reintegrating extremists: Deradicalisation and desistance. Springer. Palgrave Macmillan.
- 2) Sikkens, E., van San, M., Sieckelinck, S., & de Winter, M. (2017). Parental influence on radicalization and de-radicalization according to the lived experiences of former extremists and their families. Journal for Deradicalization, 12, 192-226. <https://journals.sfu.ca/jd/index.php/jd/article/view/115>
- 3) Children of Incarcerated Parents Workgroup. Department of Health Services Advisory Committee (2019): Résumé du Final Report to the State Community Health Services Advisory Committee. <https://www.health.state.mn.us/communities/practice/schsac/workgroups/docs/201912ChildrenIncarceratedParents.pdf>
- 4) Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2019). Les enfants qui grandissent dans une famille extrémiste. Article ex-post. Académie RAN YF&C. https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2019-07/ran_yfc_children_growing_upin_extremist_families_24-25_04_2019_fr.pdf

Quelques mots sur les auteurs :

Uli Streib-Brzič est sociologue et superviseure et thérapeute systémique. Elle est cofondatrice de l'institut de prévention des violences liées au genre de Berlin, en Allemagne. Dans le cadre de cet établissement, elle a codéveloppé et mis en œuvre les programmes Präfix R et inside.out destinés aux parents incarcérés dans le cadre d'un travail de prévention de la radicalisation et de déradicalisation.

Lars Schäfer est travailleur social et thérapeute systémique et superviseur. Il est cofondateur de l'institut de prévention des violences liées au genre de Berlin, en Allemagne. Dans le cadre de cet établissement, il a codéveloppé et mis en œuvre les programmes Präfix R et inside.out destinés aux parents incarcérés dans le cadre d'un travail de prévention de la radicalisation et de déradicalisation.

Anne Selby est chargée de recherche auprès de modus|zad, à Berlin. Elle travaille actuellement à l'évaluation formative et développementale de projets de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans le cadre carcéral. Elle étudie également les processus individuels de déradicalisation.

Bibliographie

Altemeyer, R. (1996). The authoritarian specter. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Baaken, T., Becker, R., Bjørgo, T., Kiefer, M., Korn, J., Mücke, T., Ruf, M., & Walkenhorst, D. (2018). Herausforderung Deradikalisierung – Einsicht aus Wissenschaft und Praxis. Rapport du PRIF de septembre 2018. Francfort-sur-le-Main : Peace Research Institute Frankfurt (PRIF) et Institut Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung. Source https://www.hsfk.de/fileadmin/HSFK/hsfk_publicationen/prif0918.pdf

Bieganski, J., Starke, S., & Urban, M. (2013). Kinder von Inhaftierten: Auswirkungen. Risiken. Perspektiven. Ergebnisse und Empfehlungen der COPING-Studie. Dresde et Nuremberg : Universitätsklinikum Carl Gustav Carus et Treffpunkt.

Bourdieu, P. (2005). Die männliche Herrschaft. Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag.

Bouregba, A. (mai 2002). Imprisonment: Family ties and emotional issues [discours]. Source <https://childrenofprisoners.eu/the-issues/fathers-in-prison/>

- Ceylan, R., & Kiefer, M. (2013). *Salafismus: Fundamentalistische Strömungen und Radikalisierungsprävention*. Wiesbaden, Allemagne : Springer VS.
- Children of Prisoners Europe. (2019). *Annual report 2019*. Montrouge, France : Children of Prisoners Europe. Source https://childrenofprisoners.eu/wp-content/uploads/2020/06/Annual-Report_2019_COPE.pdf
- Connell, R. W. (2005). *Masculinities (2ème édition.)* Berkley, CA : University of California Press.
- Della Porta, D. (2013). *Can democracy be saved?* Cambridge, RU : Polity Press.
- Flückiger, C., Horvath, A. O., Del Re, A. C., Symonds, D., & Holzer, C. (2015). Bedeutung der Arbeitsallianz in der Psychotherapie. Übersicht aktueller Metaanalysen. *Psychotherapeut*, 60, 187-192. Source <https://doi.org/10.1007/s00278-015-0020-0>
- Global Counterterrorism Forum. (2015). Initiative to address the life cycle of radicalization to violence. The role of families in preventing and countering violent extremism: Strategic recommendations and programming options. <https://www.thegctf.org/Portals/1/Documents/Lifecycle%20Toolkit-documents/English-The-Role-of-Families-in-PCVE.pdf?ver=2016-09-13-141058-860>
- Holthusen, B., & Struck, N. (2020). Kinder von Inhaftierten: (K)ein Thema für die Kinder- und Jugendhilfe? - Herausforderungen. *Forum Jugendhilfe* 2/2020, 33-38. Berlin : Arbeitsgemeinschaft für Kinder- und Jugendhilfe.
- Hopf, C. (2001). Muster der Repräsentation von Bindungserfahrungen und rechtsextreme Orientierungen. Dans G. Gloger-Tippelt (Ed.), *Bindung im Erwachsenenalter. Ein Handbuch für Forschung und Praxis (3ème édition)* (pp. 399-418). Berne : Hogrefe.
- Hopf, C., Rieker, P., Sanden-Marcus, M., & Schmidt, C. (1995). *Familie und Rechtsextremismus: Familiäre Sozialisation und rechtsextreme Orientierungen junger Männer*. Weinheim, Allemagne : Juventa.
- Köttig, M. (2004). *Lebensgeschichten rechtsextrem orientierter Mädchen und junger Frauen – Biographische Verläufe im Kontext der Familien- und Gruppendynamik*. Giessen, Allemagne : Psychosozial-Verlag.
- Levold, T., & Wirsching, M. (Eds.). (2020). *Systemische Therapie und Beratung. Das große Lehrbuch (3ème édition)*. Heidelberg : Carl-Auer Verlag.
- McCauley, C., & Moskaleiko, S. (2008). Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism. *Terrorism and Political Violence*, 20(3), 415-433. Source <https://doi.org/10.1080/09546550802073367>
- Osborg, E. (2004). Der konfrontative Ansatz der subversiven Verunsicherungspädagogik in der Präventionsarbeit mit rechten und rechtsorientierten Jugendlichen. In J. Weidner & R. Kilb (Eds.), *Konfrontative Pädagogik* (pp. 165-181). Wiesbaden, Allemagne : VS Verlag für Sozialwissenschaften. Source https://doi.org/10.1007/978-3-322-97602-4_8
- Quent, M. (2016). *Rassismus, Radikalisierung, Rechtsterrorismus. Wie der NSU entstand und was er über die Gesellschaft verrät*. Weinheim et Bâle, Allemagne : Beltz Verlag.
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2018). Le rôle des familles et des réseaux sociaux dans la réintégration des délinquants extrémistes (violents) et des terroristes, article ex-post. Source https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2020-09/ran_pp_role_family_social_networks_rehabilitation_extremist_terrorist_offenders_06-07_03_2018_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2018). Enfants vulnérables élevés dans un environnement extrémiste. Article ex-post. Centre d'excellence du RAN. Source https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2019-01/ran_yf-c_vulnerable_children_who_brought_up_extremist_environment_21-22_06_2018_fr.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2017). Y a-t-il une montée de l'extrémisme de droite ?, article ex-post. Centre d'excellence du RAN. Source https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2020-09/ran_p-p_right_wing_extremism_on_rise_prague_12-13_12_2017_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2019). Approches en matière de lutte contre la radicalisation et de prise en charge des délinquants extrémistes violents et terroristes en milieu carcéral et dans les systèmes de probation. Centre d'excellence du RAN. Source https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2019-09/ran_wrk_pp_pract_3rd-2018_20190606_fr.pdf

Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2019). Extrémisme, radicalisation et santé mentale : Manuel pour les praticiens. Centre d'excellence du RAN. Source https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2020-12/ran_h-sc_handbook-for-practitioners_extremism-radicalisation-mental-health_112019_fr.pdf

Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2019). Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent. Training for first line practitioners. Source : [://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/training_for_first_line_practitioners_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/training_for_first_line_practitioners_en.pdf)

Ramsbrock, A. (2020). Geschlossene Gesellschaft. Das Gefängnis als Sozialversuch – eine bundesdeutsche Geschichte. Francfort-sur-le-Main : S. FISCHER.

Rieker, P. (2000): Ethnozentrismus im Jugendalter. Ein multiperspektivischer Beitrag zur Sozialisationsforschung. Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation, 20(1), 39-54. Source https://www.pedocs.de/volltexte/2015/10929/pdf/ZSE_2000_1_Rieker_Ethnozentrismus_im_Jugendalter.pdf

Rippl, S. (2004). Eltern-Kind-Transmission. Einflussfaktoren zur Erklärung von Fremdenfeindlichkeit im Vergleich. Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation, 24(1), 17-32. Source https://www.pedocs.de/volltexte/2012/5682/pdf/ZSE_2004_1_Rippl_Eltern_Kind_Transmission_D_A.pdf

Roggenthin, K. (2015). Kinder Inhaftierter - Vom Verschiebebahnhof aufs Präventionsgleis. In H. J. Kerner & E. Marks (Eds.), Internetdokumentation des Deutschen Präventionstages. Hanovre. Source https://www.praeventionstag.de/dokumentation/download.cms?id=2371&datei=Klaus-Roggenthin-Vom-Verschiebebahnhof-auf_F3209-2371.pdf

Röpke, A. (2010). Die geführte Jugend. Kindererziehung von rechts. Brunswick, Allemagne : Arbeitsstelle Rechtsextremismus und Gewalt.

Sikkens, E., van San, M., Sieckelinck, S., & de Winter, M. (2017). Parental influence on radicalization and de-radicalization according to the lived experiences of former extremists and their families. Journal for Deradicalization, 12, 192-226. Source <https://journals.sfu.ca/jd/index.php/jd/article/view/115>

Sikkens, E., van San, M., Sieckelinck, S., & de Winter, M. (2018). Parents' perspectives on radicalization: A qualitative study. Journal of Child and Family Studies, 27(7), 2276-2284. Source <https://doi.org/10.1007/s10826-018-1048-x>

Sold, M., & Abay Gaspar, H. (27 juillet 2020). Counter-narratives – Curse or blessing? PRIF BLOG. Source <https://blog.prif.org/2020/07/27/counter-narratives-curse-or-blessing/>

Sroufe, L. A., Egeland, B., Carlson, E. A., & Collins, W. A. (2005). The development of the person: The Minnesota study of risk and adaptation from birth to adulthood. New York, NY: The Guilford Press.

Office des Nations unies contre la drogue et le crime. (2017). UNODC Annual Report. Covering activities during 2017. Vienne, 2017. Source https://www.unodc.org/documents/AnnualReport/Annual-Report_2017.pdf

Wahl, K. (2003). Skinheads, Neonazis, Mitläufer: Täterstudien und Prävention. Wiesbaden, Allemagne : Springer VS.

Walker, J. D. (2010). Parenting from a distance. Your rights and responsibilities (3ème édition.). Plicata Press.

TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UE

En ligne

Vous trouverez des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site internet Europa à l'adresse suivante : https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications européennes gratuites et payantes sur : <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (consultez le lien https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) permet d'accéder à l'ensemble de données de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non.

Radicalisation Awareness Network

RANI

Practitioners



Publications Office
of the European Union